

Rapport du sous-comité du Comité sur la diversité et l'inclusion

Professeur(e)s à temps partiel

Comité sur la diversité et l'inclusion

uottawa.ca/recteur/domaines_strategiques



uOttawa

Sous-comité sur les professeurs à temps partiel de l'Université d'Ottawa

Membre :

Houssein Charmarkeh, professeur à temps partiel, Faculté des arts

Obstacles et possibilités

- Les professeur.e.s à temps partiel (PATP) donnent la moitié des cours de l'Université. Il s'agit cependant d'un statut précaire et instable et, dans notre groupe de consultation, les participant.e.s (tou.te.s des PATP) estiment être exploité.e.s par l'Université d'Ottawa.
- Des exemples de mécontentement :
 - L'Université ne tient pas compte de la préparation des cours. Les PATP ne sont donc pas payé.e.s durant le travail effectué à l'extérieur des salles de classe.
 - Un cours peut être annulé à tout moment et aucune compensation n'est offerte aux PATP.
 - Les cours peuvent être octroyés très tardivement aux PATP, même une semaine avant le début des classes. Les PATP n'ont donc pas le temps de bien préparer les cours et cela se reflète parfois sur les évaluations.
 - Les PATP ne participent pas aux réunions départementales et ne sont pas consulté.e.s lors des prises de décision.
 - Les PATP n'ont à leur disposition ni ordinateur de travail ni téléphone. Chaque PATP a droit à une heure de bureau par semaine et par cours.
 - Certain.e.s des PATP assistent à des congrès scientifiques et présentent des conférences, mais ils n'ont pas de cartes professionnelles de l'Université d'Ottawa. L'Université manque donc l'occasion d'être associée à ces chercheur.se.s.

Recommandations

- 1 La haute administration devrait mettre sur pied un groupe de travail composé de PATP, d'étudiant.e.s, de membres du personnel, de professeur.e.s APUO et d'un.e ou deux expert.e.s-conseils qui étudient les enjeux en milieu de travail pour réfléchir au statut des PATP, étant donné leur rôle essentiel dans l'offre de cours de l'Université. Il pourrait être question d'offrir un plus grand nombre de contrats d'enseignement renouvelables de trois ou quatre ans, avec une certaine garantie de droits acquis pour des personnes ayant déjà enseigné comme PATP pendant plus de cinq ans.
- 2 Le groupe de travail aurait entre autres pour objectif d'amener l'Université d'Ottawa à mieux intégrer dans la vie universitaire les professeur.e.s à temps partiel, notamment en leur offrant des cartes professionnelles de l'Université. Le groupe aura également pour mandat de développer des stratégies visant la création d'un grand nombre de contrats à long terme et renouvelables pour les enseignant.e.s.
- 3 L'Université d'Ottawa devrait créer un fonds de recherche pour les PATP. Un simple formulaire permettrait aux demandeurs.esse.s de démontrer des activités de recherche et de diffusion de la recherche au public spécialisé ou au grand public dans les deux dernières années.